

ASSOCIATION DIOCESAINE DE BAYEUX

Association

Siège social : 1 rue Nicolas ORESME
14000 CAEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

 Des experts à votre service.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de
Loire, Grand-Est, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie, Nouvelle-
Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole – Rue Albert Einstein
53810 CHANGÉ

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 661 510 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

ASSOCIATION DIOCESAINE DE BAYEUX

Association
Siège social : 1 rue Nicolas ORESME
14000 CAEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil d'Administration de l'ASSOCIATION DIOCESAINE DE BAYEUX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION DIOCESAINE DE BAYEUX, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant, exposé dans la note « circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre » de l'annexe des comptes annuels, concernant l'incidence de la première application du règlement ANC n°2022-06 qui expose le changement de méthodes comptables.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons examiné l'affectation et l'utilisation des fonds dédiés conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note « fonds dédiés » de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Comme mentionné dans la partie « observation » du présent rapport, la note de l'annexe « circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre » expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes, ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude, est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements, ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs, pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels, au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Ferté-Macé, le 29 mai 2026

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Arnaud MANSON
Associé

ASSOCIATION DIOCESAINE DE BAYEUX

Association

Siège social : 1 rue Nicolas ORESME
14000 CAEN

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2025

ACTIF	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
	-	-	-	-
Frais d'établissement (I)	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits assimilés	124 258	115 190	9 068	16 110
Fond commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immob. en cours / Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Terrains	2 583 726	550 359	2 033 367	2 118 862
Constructions	53 160 349	39 043 268	14 117 081	14 462 154
Installations techniques, matériel et outillage	134 426	82 833	51 593	443 975
Autres immobilisations corporelles	2 956 501	2 501 491	455 010	1 372 526
Immob. en cours / Avances et acomptes	2 143 035	-	2 143 035	15 799
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés	547 311	107 000	440 311	662 291
Immobilisations financières	-	-	-	-
Participations	136 213	19 060	117 153	133 246
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	20 552	-	20 552	20 111
Autres immobilisations financières	550 453	439 036	111 417	110 687
Total Actif immobilisé (II)	62 356 823	42 858 236	19 498 588	19 355 764
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Matières premières et autres approv.	-	-	-	-
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	117 599	-	117 599	159 565
Avances et acomptes versés sur commandes	36 874	-	36 874	-
Créances	-	-	-	-
Usagers et comptes rattachés	96 986	6 096	90 890	60 172
Créances reçues par legs ou donations	1 243 058	-	1 243 058	831 451
Autres créances	1 158 667	-	1 158 667	1 042 596
Charges constatées d'avance	59 831	-	59 831	36 277
Divers	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	24 800 019	345 287	24 454 732	22 005 628
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	10 536 019	-	10 536 019	13 516 368
Total Actif circulant (III)	38 049 052	351 383	37 697 669	37 652 059
Frais d'émission des emprunts (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des emprunts (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion / Diff. d'évaluation (VI)	-	-	-	-
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	100 405 875	43 209 619	57 196 257	57 007 824

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

PASSIF	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
	-	-
Fonds propres sans droit de reprise	-	-
Première situation nette établie	-	-
Fonds propres statutaires	-	-
Dotations non consommables	-	-
Autres fonds propres sans droit de reprise	20 819 382	2 089 294
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds statutaires avec droit de reprise	-	-
Autres fonds propres avec droit de reprise	35 074	24 044
Ecart de réévaluation	-	-
Ecart d'équivalence	-	-
Réserves	-	-
Réserve légale	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Réserves pour projet de l'entité	-	127 101
Report à nouveau	21 116 736	14 688 841
Excédent ou déficit de l'exercice	109 010	6 343 000
Situation nette (sous-total)	42 080 202	42 075 973
Fonds propres consommables	-	-
Subventions d'investissement	1 208 351	1 394 591
Provisions réglementées	-	-
Droit des propriétaires (commodat)	-	-
Total des capitaux propres (I)	43 288 553	43 470 564
Fonds reportés et dédiés	-	-
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 684 409	1 486 119
Fonds dédiés	7 586 052	7 244 558
Total des fonds reportés et dédiés (II)	9 270 461	8 730 677
Provisions	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	565 338	353 073
Total des provisions (III)	565 338	353 073
Dettes	-	-
Emprunts obligataires et assimilés	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	17 826	2 553 173
Instruments financiers à terme	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 520	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 281	344 592
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	672 175	703 420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	255 455
Autres dettes	2 942 001	583 589
Produits constatés d'avance	12 100	12 916
Total des dettes (IV)	4 071 904	4 453 508
Ecart de conversion / Diff. d'évaluation (V)	-	-
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	57 196 257	57 007 824

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois ancien référentiel comptable
Produits d'exploitation			
Cotisations	4 211	5 405	5 405
Ventes de biens et de services	3 957 061	-	-
Ventes de biens	-	-	-
Ventes de prestations services	3 957 061	3 910 140	1 641 613
Produits de tiers financeurs	8 300 006	5 496 756	-
Concours publics et subventions d'exploitation	214 245	10 000	10 000
Vts des fondateurs ou conso. de la dot, consommable	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public	7 975 442	4 511 824	14 084 312
Contributions financières	110 320	974 931	83 726
Repr. / amort., dépréc. et prov.	105 721	571 622	378 741
Produits des cessions d'immobilisations	824 972	-	-
Utilisation des fonds dédiés	987 260	10 286 006	2 411 015
Autres produits	1 761 209	1 355 361	590 138
Total des produits d'exploitation (I)	15 940 441	21 625 278	19 204 953
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	-	-	-
Variations de stock	31 238	7 270	7 270
Autres achats et charges externes	6 309 133	6 762 038	6 545 683
Aides financières	306 369	1 204 801	225 949
Impôts, taxes et versements assimilés	541 797	568 669	568 669
Salaires	2 466 418	2 374 099	3 377 593
Cotisations sociales	2 329 990	2 264 758	1 261 263
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-	-	-
Sur immob. : dotations aux amort.	1 705 112	1 705 848	1 705 847
Sur immob. : dotations aux dép.	107 000	-	-
Sur actif circulant : dotations aux amort.	6 096	1 847	1 847
Dotations aux provisions	256 364	8 136	8 136
Reports en fonds dédiés	1 530 446	2 228 407	1 658 075
Valeurs comptables des immo. cédées	277 000	-	-
Autres charges	187 098	892 705	42 771
Total des charges d'exploitation (II)	16 054 061	18 004 038	15 388 568
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	113 620	3 621 241	3 621 241
Produits financiers			
De participation	-	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.	222 878	99 622	13 431
Autres intérêts et produits assimilés	300 659	575 384	404 380
Reprises sur dépréciations et provisions	29 259	42 439	42 438
Différences positives de change	-	-	-
Produits des cessions d'éléments financiers	194 170	989 344	989 343
Produits nets / cessions VMP et instruments de trésorerie	-	-	-
Total des produits financiers (III)	746 966	1 706 787	1 449 593
Charges financières			
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions	337 903	54 543	54 542
Intérêts et charges assimilées	68 233	301 187	40 339
Différences négatives de change	-	-	-
Valeurs comptables des immo. financières cédées	166	2 888	2 887
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement	-	-	-
Total des charges financières (IV)	406 302	358 617	97 769
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	340 664	1 348 170	1 351 824
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV)	227 044	4 969 411	5 168 209
Total des produits exceptionnels (V)	-	3 260 742	1 716 333
Total des charges exceptionnelles (VI)	-	1 688 705	343 094
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-	1 572 037	1 373 238
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-	-
Impôts sur les bénéfices (VIII)	118 034	198 447	198 447
Total des produits (I + III + V)	16 687 407	26 592 808	22 370 880
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	16 578 397	20 249 807	16 027 879
EXCEDENT OU DEFICIT	109 010	6 343 001	6 343 000
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-
Bénévolat	-	-	-
TOTAL	-	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature	-	-	-
Mise à disposition gratuite	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-
Personnel bénévole	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Annexe

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Tableau de variation des fonds propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Charges à payer	x (Détail)		
- Ventilation des ressources nettes		x	
- Honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Subventions d'exploitation	x		
- Concours publics et subventions		x	
- Résultat financier		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Analyse du résultat	x		
- Tableau des effectifs	x		
- Rémunération des dirigeants			x
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Contributions volontaires		x	
- Suivi des legs et donations	x		
- Détail des legs, donations et assurances-vie	x		
- Suivi des dons restant à vendre	x		
- Legs autorisés à réaliser		x	
- Suivi des subventions affectées		x	
- Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	x		
- Fonds dédiés sur générosité du public	x		
- Compte de résultat par origine et destination		x	
- Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASSOC. DIOCESAINE BAYEUX LISIEUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 57 196 257 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 109 010 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/05/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'Association a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique, sous l'autorité de l'évêque, en communion avec le Saint-Siège, et conformément à la constitution de l'Eglise catholique.

Le fonctionnement de l'Association sera donc réglé par les présents statuts et en conformité avec les lois canoniques.

En cas de difficultés, le président de l'Association aura soin d'en informer le Saint-Siège.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Contributions volontaires en nature : La Conférence des Evêques de France considère que les missions bénévoles réalisées en Eglise résultent du statut de baptisé. Ainsi ces missions en sont pas comptabilisées

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants : En application de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons qu'aucune rémunération et avantage en nature n'a été versé aux trois plus hauts cadres dirigeants (membre du Conseil d'Administration) au titre de leur mandat ou d'un emploi salarié au sein de l'Association pour l'exercice

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements comptables

Changement de réglementation comptable

Règles et méthodes comptables

Présentation du changement de réglementation comptable affectant l'entité

Impact sur le poste	Montant à l'ouverture de l'exercice
Ce point est abordé dans le paragraphe : circonstances qui empêchent la comparabilité des comptes	

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Il n'y a pas d'autres faits essentiels de l'exercice à signaler.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Il faut noter que le règlement comptable 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N° 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Il ressort que les modifications suivantes affectent les comptes annuels 2025 et le comparatif 2024 :

- * les comptes transferts de charges 791 sont affectés au crédit des comptes de charge concernés
- * les comptes de produits exceptionnels '77' à l'exception de quelques opérations dont le caractère est réellement exceptionnel sont affectés dans les comptes de 758 " Indemnités et autres produits "
- * les comptes de charges exceptionnelles '67' à l'exception de quelques opérations dont le caractère est réellement exceptionnel sont affectés dans les comptes de 658 " pénalité est autres charges "

En conséquence le

- * total des produits d'exploitation qui était de 19 204 953 € au 31 décembre 2024 selon l'ancien référentiel est de 21 619 228 € selon le nouveau référentiel
- * total des charges d'exploitation qui était de 15 388 568 € au 31 décembre 2024 selon l'ancien référentiel est de 17 998 745 € selon le nouveau référentiel
- * total des charges exceptionnelles qui était de 343 094 € au 31 décembre 2024 selon l'ancien référentiel est de 0 € selon le nouveau référentiel
- * total des produits exceptionnels qui était de 1 716 333 € au 31 décembre 2024 selon l'ancien référentiel est de 0 € selon le nouveau référentiel

Afin d'assurer une meilleure comparabilité entre les exercices N et N-1, sont présentés en fin d'annexe le bilan et le compte de résultat de l'exercice N-1 tels que certifiés

Autres éléments significatifs

L'association diocésaine comprend

- * les services généraux de la Curie y compris les chantiers du Diocèse
- * les paroisses du diocèse
- * les pôles missionnaires
- * la Direction du pèlerinage de Lisieux
- * les pèlerinages diocésains
- * l'hospitalité diocésaine
- * l'INSR
- * la communauté de Tourdouet
- * divers services liés à l'objet associatif

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	123 058	1 200		124 258
Immobilisations incorporelles	123 058	1 200		124 258
- Terrains	2 598 882		15 156	2 583 726
- Constructions sur sol propre	16 517 048	3 593 991		20 111 039
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	32 214 251	835 059		33 049 310
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	86 645	47 782		134 426
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 561 928	45 905		1 607 833
- Matériel de transport	131 293	24 700		155 993
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 150 193	42 481		1 192 675
- Emballages récupérables et divers	707 291		159 980	547 311
- Immobilisations corporelles en cours	1 372 527	605 027		1 977 554
- Avances et acomptes	15 800	149 682		165 481
Immobilisations corporelles	56 355 857	5 344 628	175 136	61 525 347
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	136 213			136 213
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	570 994	11		571 004
Immobilisations financières	707 207	11		707 218
Total	57 186 122	5 345 838	175 136	62 356 823

Autres immobilisations corporelles – Divers : 547 311

Dont biens recus par legs et donations destinés à être cédés : 547 311

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		linéaire				
- Fonds commercial		linéaire				
- Autres immobilisations incorporelles		linéaire	106 948	8 242		115 190
Immobilisations incorporelles			106 948	8 242		115 190
- Terrains	50 ans	linéaire	480 019	70 340		550 359
- Constructions sur sol propre	10 à 50 ans	linéaire	13 615 765	3 811 514		17 427 278
- Constructions sur sol d'autrui		linéaire				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans	linéaire	20 653 379	962 611		21 615 990
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans	linéaire	84 893		2 059	82 833
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans	linéaire	1 365 908	47 489		1 413 397
- Matériel de transport	4 à 5 ans	linéaire	82 746	2 077		84 823
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans	linéaire	952 538	50 734		1 003 271
- Emballages récupérables et divers		variable				
Immobilisations corporelles			37 235 246	4 944 763	2 059	42 177 950
Total			37 342 194	4 953 005	2 059	42 293 140

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 129 546 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	20 552		20 552
Autres	550 453		550 453
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	96 986	96 986	
Autres	2 401 725	2 401 725	
Charges constatées d'avance	59 831	59 831	
Total	3 129 546	2 558 542	571 004
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Créances de l'actif circulant – Autres : 2 401 725

Dont créances reçues par legs et donations : 1 243 058

Produits à recevoir

	Montant
USAGERS, PRODUITS NON FACTURÉS	10 981
CPAM A RECEVOIR	2 207
ETAT – PRODUITS À RECEVOIR	77
DIVERS – PRODUITS À RECEVOIR	156 992
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	553 776
Total	724 033

Dépréciations des actifs

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	45 000	107 000	45 000	107 000
Immobilisations financières	443 163			458 096
Stocks et en-cours	14 775		14 775	
Créances	53 422	6 096	1 847	351 383
Total	556 360	113 096	61 622	916 479

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	20 817 082		2 300		20 819 382
Fonds propres avec droit de reprise	35 074				35 074
Ecart de réévaluation					
Réserves		6 343 001		6 343 001	
Report à Nouveau	14 770 081		6 346 655		21 116 736
Excédent ou déficit de l'exercice	6 343 001	-6 343 001	109 010		109 010
Situation nette	41 965 238		6 457 965	6 343 001	42 080 202
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 422 596			214 245	1 208 351
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	43 387 834		6 457 965	6 557 245	43 288 553

Notes sur le bilan

Provisions

Les provisions pour risques est charges d'un montant de 565 338 € contre 353 073 € au 31/12/2024 se décomposent ainsi

* Porivision pour indemnité de fin de Carrière :

2025 = 344 363 € — 2024 = 87 998 €

La méthode de calcul est la suivante : Convention applicable = personnel laïc de l'église en France // Départ volontaire à 65 ans // droits proratisés temporis // évolution de la masse salariale 1% // Rotation lente // Taux d'actualisation 3.50 %

* Provision pour prêtres aînés : une association diocésaine s'engage à subvenir aux besoins des clercs jusqu'à leur décès. Sur la base d'un coût moyen, déduction faite des pensions perçues par le clerc, de subsistance de 2 751 € par an d'une espérance de vie de 86 ans la provision s'établit à 220 975 €

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 055 384 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
— à 1 an au maximum à l'origine				
— à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	17 826	14 030		3 796
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 281	411 281		
Dettes fiscales et sociales	672 175	672 175		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 942 001	2 942 001		
Produits constatés d'avance	12 100	12 100		
Total	4 055 384	4 051 588		3 796
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-5 780			
(**) Dont envers les associés	2 321			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	122 239
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	220 515
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	73 455
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	60
AD BAYEUX	15 984
OFFRANDES DE MESSES	385 632
MESSES RECUES / COURRIER	1 184 556
CPTE LIAISON AST	81 506
AUTRES DONS À REVERSER	5 091
DEPOT NOTRE-DAME LA DELIVRANDE	673 912
ABBAYE ST MARTIN DE MONDAYE	4 003
COMMUNAUTE DES BEATITUDES	5 251
CARMEL ST JOSEPH	2 778
DIOCÈSE DE BELLEY-ARS	13 673
ASSOCIATION DIOCESAINE DE COUT	411
DIOCÈSE ROUEN	1 941
UADF PARIS	694
DIVERS – CHARGES À PAYER	377 514
Total	3 169 215

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	59 831		
Total	59 831		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	12 100		
Total	12 100		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	24 960	
TOTAL	24 960	

Subventions d'exploitation

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		109 010
SERVICES DIOCESAINS		28 368
PAROISSES		773 071
CURIE	1 078 750	
DIRECTION DU PELERINAGES		426 103
INSR	39 782	
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre		109 010

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 128 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres				
Employés				
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total				

L'effectif de l'Association Diocésaine représente au 31 décembre 2025 91.52 ETP

- * Curie 34 salariés pour 28 ETP
- * Paroisse: 63 salariés pour 18 ETP
- * insr 21 salariés pour 4 ETP
- * Direction des pèlerinage 41 salariés pour 25 ETP

Suivi des legs et des dons

	Solde des legs et donations en début d'exercice A	Encaissements B	Décaissements et virements pour affectation définitive C	Solde des legs et donation en fin d'exercice A+B-C
CURIE	1 486 119	881 221	682 931	1 684 409
INSR	3 403		3 403	
Total	1 489 522	881 221	686 334	1 684 409

Autres informations

Détail des legs, donations et assurances-vie

	Montant
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	1 215 827
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	45 000
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	250 862
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	107 000
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	286 067
Solde de la rubrique	1 118 622

Suivi des dons en nature restant à vendre

	A nouveau (Stock initial) A	Nouveaux dons reçus B	Dons utilisés C	Dons vendus D	Solde (Stock final) A+B-C-D
Total					

Fonds dédiés

Contributions financières d'autres organismes

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
195 PAROISSES	194 543	194 543				194 543	
195 CURIE	2 164 754	2 164 754	53 467	363 158	363 158	2 474 445	
Total	2 359 297	2 359 297	53 467	363 158	363 158	2 668 988	

Autres informations

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
Sous total							
196 PAROISSES	1 460 678	140 678				140 678	
196 DIRECTION PE	4 741 181	4 741 181	250 862	286 067	286 067	4 776 386	
Sous total	6 201 859	4 881 859	250 862	286 067	286 067	4 917 064	
TOTAL	6 201 859	4 881 859	250 862	286 067	286 067	4 917 064	

Actif		Au 31/12/2024		Au 31/12/2023	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	123 058	106 947	16 110	11 450
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	123 058	106 947	16 110	11 450
	Terrains	2 598 881	480 019	2 118 862	2 201 434
	Constructions	48 731 298	34 269 143	14 462 154	12 717 957
	Inst. techniques, mat. out. industriels	2 930 058	2 486 083	443 975	384 691
Actif circulant	Immobilisations corporelles en cours	1 372 526		1 372 526	2 873 483
	Avances et acomptes	15 799		15 799	57 396
	TOTAL	55 648 565	37 235 246	18 413 319	18 234 964
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	707 291	45 000	662 291	1 500 581
	Participations et créances rattachées	136 213	2 967	133 245	136 213
	Autres titres immobilisés				159 309
	Prêts	21 271	1 160	20 111	667 808
	Autres	549 722	439 035	110 687	433 152
	TOTAL	707 207	443 163	264 043	1 396 482
	Total I	57 186 121	37 830 357	19 355 764	21 143 478
Actif circulant	Stocks et en cours	174 340	14 774	159 565	152 886
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	62 019	1 847	60 172	53 126
	Créances reçues par legs ou donations	831 451		831 451	7 290 197
	Autres	1 042 596		1 042 596	730 899
	TOTAL	1 936 066	1 847	1 934 219	8 074 223
	Valeurs mobilières de placement	22 057 204	51 575	22 005 628	7 020 649
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	13 516 368		13 516 368	14 972 757
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	36 277		36 277	45 809
	TOTAL II	37 720 256	68 196	37 652 059	20 266 326
Frais d'émission des emprunts III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		94 906 378	37 898 554	57 007 824	51 409 805
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

Société créée en 1994, sous le statut de SARL, au capital de 100 000 €.

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	20 892 984	13 767 242
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	24 044	24 044
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	127 101	113 406
	Report à nouveau	14 688 841	14 019 030
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	6 343 000	683 505
	Situation nette soustotale	42 078 973	28 607 230
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 394 591	1 624 754
	Provisions réglementées		
	Total I	43 470 564	30 231 984
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total J		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 486 119	8 790 778
	Fonds dédiés	7 244 558	7 997 499
	Total K	8 730 677	16 788 277
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	353 073	376 916
	Total L	353 073	376 916
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		29 413
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	2 553 173	2 127 917
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	344 952	720 530
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	703 420	683 357
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	255 455	43 360
	Autres dettes	583 589	394 419
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	12 916	13 627
	Total M	4 453 588	4 012 627
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+J+K+L+M+V)	57 007 824	51 409 805
Remarques	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services	5 405	5 039
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages	1 641 613	1 482 114
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	10 000	8 000
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	9 771 606	9 145 074
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	4 312 706	2 486 379
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	83 726	102 386
Utilisations des fonds dédiés	378 741	372 837
Autres produits	2 411 015	451 741
	590 138	603 728
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	19 204 953	14 657 301
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (1)	-7 269	36 048
Aides financières	6 545 683	7 420 651
Impôts, taxes et versements assimilés	225 949	282 820
Salaires et traitements	568 668	556 814
Charges sociales	3 377 593	3 397 535
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 261 263	1 205 516
Dotations aux provisions	1 705 847	1 679 822
Report en fonds dédiés	9 983	22 992
Autres charges	1 658 075	843 829
	42 771	90 816
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	15 388 568	15 536 848
I. Résultat d'exploitation (I-II)	3 816 385	-879 547

10/06/2025 11:52:51

Page : 8 / 40

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

Compte de résultat

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations	13 431	12 126
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	404 380	640 135
	Autres intérêts et produits assimilés	42 438	149 987
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	989 343	610 678
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		1 449 593	1 412 928
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	54 542	5 000
	Intérêts et charges assimilés	40 339	43 500
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 887	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		97 769	48 500
2. Résultat financier (III - IV)		1 351 824	1 364 428
3. Résultat courant exceptionnel (II - III - IV)		5 168 209	484 880
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	332 399	141 497
	Sur opérations en capital	1 383 933	421 534
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	1 716 333	563 032
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	273 471	181 879
	Sur opérations en capital	68 623	1 112
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 000	5 714
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	343 094	188 706
4. Résultat exceptionnel (V - VI)		1 373 238	374 325
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		198 447	175 701
Total des produits (I + II + V)		12 370 880	16 633 262
Total des charges (I + IV + VI + VII + VIII)		16 027 879	15 949 756
EXCÉDENT OU DÉFICIT		6 343 000	683 505
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			

Tableau n° 4 - Annexe des comptes 2024 - 2023

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat